

[Français]

### RELATIONS OUVRIÈRES

A PROPOS DE L'ATTITUDE DU CCRO  
VIS-À-VIS LA CSN

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Maurice Allard (Sherbrooke):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Commerce.

Est-il exact que l'honorable ministre, en tant que président d'un comité ministériel, a reçu une adresse de la part des députés libéraux du Québec à Ottawa au sujet des griefs de la CSN et de l'attitude du Conseil canadien des relations ouvrières? Et, devant l'urgence du problème, est-ce que ledit comité, ou le gouvernement, annoncera bientôt une décision?

**M. l'Orateur:** La question, telle que posée par l'honorable député, n'est pas recevable.

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, est-ce qu'on pourrait la poser d'une autre façon?

**M. l'Orateur:** Assez difficilement. Elle pourrait être posée d'une autre façon à 10 heures.

**M. Allard:** A 10 heures!

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, est-ce que je pourrais la poser de façon qu'elle soit recevable?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député de Sherbrooke vient d'indiquer son intention de poser la question à l'ajournement.

[Traduction]

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE DÉBAT SUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Michael Starr (Ontario):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre, à propos des travaux que nous entreprendrons aujourd'hui. Mardi dernier, le 15 novembre, la dernière fois où le gouvernement a annoncé les travaux à venir, on a dit que la Chambre étudierait dans l'ordre suivant les crédits du Conseil national de recherches, du Conseil de la recherche médicale, du ministère du Commerce et du ministère des Transports.

Comme on ne nous a rien annoncé hier soir, nous avons donc pensé, de ce côté-ci de la Chambre, qu'on suivrait aujourd'hui l'ordre indiqué le 15 novembre. Or, en réponse à une question, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) a laissé entendre qu'il ferait une déclaration au cours de la journée.

[L'hon. M. Greene.]

Nous sommes prêts à aborder les travaux dans l'ordre indiqué mardi dernier, et il ne serait pas très juste de modifier cet ordre en présentant autre chose.

Si le ministre veut faire examiner ses crédits aujourd'hui et faire une déclaration à ce moment-là, cette étude, à mon avis devrait suivre celle des articles annoncés le 15 novembre. Nous devrions procéder de cette façon méthodique pour permettre une bonne discussion le moment venu d'examiner les crédits du ministre.

**L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, s'il y a quelque malentendu à ce propos, je le regrette beaucoup.

**L'hon. M. Starr:** C'est écrit au compte rendu en noir sur blanc.

**L'hon. M. McIlraith:** Je me suis entretenu hier avec le leader de l'opposition officielle à la Chambre au sujet de cette question. A la suite du retour du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) des entretiens ont eu lieu, je crois, avec le leader de l'opposition officielle à la Chambre et d'autres leaders pour savoir s'il serait sage que le ministre fasse sa déclaration lors de l'étude des crédits de son ministère et non pas à l'appel des motions. On a laissé entendre que l'on mettrait ces crédits en délibération d'abord, afin de le faire d'une façon qui serait agréable à tous les députés, mais il est maintenant évident que certains ont mal compris.

**M. Herridge:** Nous ignorons tout de la chose.

**L'hon. M. Starr:** Monsieur l'Orateur, je voudrais invoquer le Règlement. Je me souviens d'avoir rencontré le leader du gouvernement à la Chambre...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Si nous écoutons d'abord le leader du gouvernement, peut-être pourrait-on ensuite invoquer le Règlement.

**L'hon. M. McIlraith:** Monsieur l'Orateur, s'il y a un malentendu quelconque à ce sujet, ce que je crois, je ne tiens pas à me montrer intraitable, j'espère que nous pourrions convenir d'un moment propice, à tous, car je tiens à préciser la situation: le secrétaire d'État aux Affaires extérieures rentre d'un voyage assez important et il serait souhaitable à mon avis que sa déclaration soit consignée au compte rendu au plus tôt par une méthode quelconque.